



**COLLÈGE
DE L'IMMOBILIER
DU QUÉBEC**

PROACTIF. VIVANT. PASSIONNÉ.

GUIDE DES PROGRAMMES

TÉLÉPHONE : 514 762-1862

SANS FRAIS : 1 888 762-1862

WWW.COLLEGEIMMOBILIER.COM

TABLE DES MATIÈRES

- 4 Découvrez le Collège
- 5 Diagramme des parcours
- 6 Courtage immobilier résidentiel
- 7 Courtage immobilier commercial
- 8 Courtage hypothécaire
- 9 Dirigeant d'agence
- 10 Ajout d'un champ de pratique
- 11 Formation continue (UFC)
- 12 Conditions d'admission et d'inscription
- 13 Services complémentaires
- 14 Nous joindre

LÉGENDE

- OACIQ** Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec
- AEC** Attestation d'études collégiales
- MEES** Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- FR** Français
- AN** Anglais
- RAC** Reconnaissance des acquis et des compétences
- UFC** Unités de formation continue



PROACTIF. VIVANT. PASSIONNÉ.

Le **Collège de l'immobilier du Québec** est le chef de file provincial de l'enseignement en immobilier. C'est l'établissement qui forme le plus grand nombre d'étudiants en courtage immobilier (résidentiel et commercial) et hypothécaire. Depuis plus de 25 ans, le Collège a su tailler sa place dans ce grand réseau et a permis à des milliers de gens d'atteindre leur objectif de carrière. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes fiers de dire que le Collège est :

PROACTIF : Les formules d'enseignement bonifient l'offre du Collège par leur accessibilité et leur flexibilité. Les formations en salle, en classe virtuelle ou par correspondance permettent de mieux s'adapter aux réalités de chacun.

VIVANT : Pour mieux vous outiller face aux besoins de l'industrie, les différents programmes offerts au Collège sont constamment en évolution. De plus, le Collège déploie désormais une offre impressionnante de formations continues aux courtiers en pratique (UFC fondamental et spécialisé).

PASSIONNÉ : En plus d'être numéro 1, le Collège se démarque par la qualité de ses enseignants. Issus du milieu des affaires, du droit, de l'ingénierie et du courtage, ceux-ci se dévouent pour offrir les formations les mieux adaptées et centrées sur les réalités de l'industrie.

Venez découvrir le Collège, construisez votre rêve et vivez vos passions!

Bienvenue au Collège de l'immobilier du Québec!

DÉCOUVREZ LE COLLÈGE

TOUTES NOS FORMATIONS DE BASE SONT DE NIVEAU COLLÉGIAL, RECONNUES PAR L'**OACIQ** ET PERMETTENT L'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE CERTIFICATION EN COURTAGE IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL, COURTAGE HYPOTHÉCAIRE AINSI QU'À TITRE DE DIRIGEANT D'AGENCE.

DE PLUS, NOS TROIS PROGRAMMES PRINCIPAUX EN COURTAGE IMMOBILIER (EEC.22 ET EEC.2F) ET HYPOTHÉCAIRE (EEC.2G) SONT CRÉDITÉS, RECONNUS PAR LE **MEES** ET MÈNENT À L'OBTENTION D'UNE **AEC**.

NOS ENSEIGNANTS

La plus grande force du Collège de l'immobilier du Québec réside dans son équipe d'enseignants! Ceux-ci ont développé une connaissance approfondie du domaine de l'immobilier à travers leurs activités professionnelles et leur engagement dans des associations ou organismes liés à ce domaine.

NOS FORMULES

En salle (3 campus)

Formule traditionnelle avec enseignants et cours magistraux sur nos campus situés à Brossard, l'Île-des-Soeurs et Laval. Classes de jour, de soir et fin de semaine, en français et en anglais.

En classe virtuelle

Enseignement à distance en mode synchrone qui permet des échanges en temps réel avec l'enseignant et qui offre aussi la possibilité de visionner les séances virtuelles en différé dans un délai limité. Classes de jour, de soir et fin de semaine, en français et en anglais.

Par correspondance

Enseignement en mode asynchrone et sans cours magistraux. Les échanges entre l'étudiant et l'enseignant ne se font pas en temps réel et se font par le biais d'échanges de devoirs et d'examens. À votre rythme (délai maximum de 6 mois pour compléter les cours inscrits au contrat incluant les examens), à la carte, en français seulement.

En webinaire – formation continue (perfectionnement), voir p. 11

Classes de jour, de soir et fin de semaine, en français et en anglais

COLLÈGE
DE L'IMMOBILIER
DU QUÉBEC

PROACTIVE

VIVANT

QUEL TYPE DE COURTIER SOMMEILLE EN VOUS?

TRONC COMMUN

Le Collège de l'immobilier du Québec offre une vaste gamme de programmes adaptés à votre réalité.

+ PROGRAMME COURTAGE
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



COURTIER RÉSIDENTIEL
Mène vers une AEC

p.6

+ PROGRAMME COURTAGE
IMMOBILIER COMMERCIAL



COURTIER COMMERCIAL
Mène vers une AEC

p.7

+ PROGRAMME COURTAGE
HYPOTHÉCAIRE



COURTIER HYPOTHÉCAIRE
Mène vers une AEC

p.8

Accessible aux candidats diplômés dans une discipline connexe de 1^{er} cycle universitaire et démontrant une expérience de travail concrète et pertinente au programme en courtage hypothécaire.

1^{er} cycle
universitaire + 2 ANS
EXP. +

PROGRAMME (PSH)
SPÉCIALISÉ HYPOTHÉCAIRE



COURTIER HYPOTHÉCAIRE

p.9

Accessible aux courtiers possédant un permis valide de l'OACIQ ainsi que 2 ans d'expérience en tant que courtier.



+ 2 ANS
EXP. +

PROGRAMME
DIRIGEANT D'AGENCE



DIRIGEANT D'AGENCE

p.9

Pour vous inscrire à une de nos formations
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS CONSEILLERS AUX ÉTUDES!

PASSIONNÉ



Accédez à votre profession

FORMATION DE BASE



FORMULE EN SALLE, EN CLASSE VIRTUELLE ET PAR CORRESPONDANCE
COURTAGE IMMOBILIER RÉSIDENTIEL – EEC.22

FR + AN

AEC

Formation créditée de niveau collégial menant vers une attestation d'études collégiales, reconnue par le MEES

Ce programme est composé des cours suivants :

5 COURS DE TRONC COMMUN*

- Droit immobilier
- Mathématiques immobilières
- Loi sur le courtage immobilier
- Évaluation immobilière
- Analyse de la profession et gestion des affaires

AINSI QUE 2 COURS DE PROFIL SPÉCIFIQUE

- Architecture et construction
- Rédaction de contrats et de documents

* Le programme EEC.22 comprend 7 cours dont 5 qui sont également donnés dans les programmes de courtage immobilier commercial (EEC.2F) et courtage hypothécaire (EEC.2G).

Formule par correspondance

Cours à la carte (4 cours à la fois maximum), **en français seulement**

Durée : À votre rythme (délai maximum de 6 mois pour compléter les cours inscrits au contrat incluant les examens)

Formule en salle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine sur les campus de l'Île-des-Soeurs, Laval ou Brossard

Formule en classe virtuelle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine à partir de votre ordinateur personnel, connexion Internet requise

Durée : **390 heures** (à partir de 4 mois ou plus)

- Nos services :**
- Accès à une personne-ressource tout au long de votre cheminement pédagogique;
 - Accès à une conseillère pédagogique pour assurer le bon déroulement de votre cheminement pédagogique;
 - Aide financière gouvernementale disponible pour les étudiants à temps plein;
 - Accès au portail étudiant Omnivox;
 - Politique RAC;
 - Séance de préparation à l'examen de certification de l'OACIQ (optionnel).

AEC

Formation créditée de niveau collégial menant vers une attestation d'études collégiales, reconnue par le MEES

Le programme est composé des cours suivants :

5 COURS DE TRONC COMMUN*

- Droit immobilier**
- Mathématiques immobilières**
- Loi sur le courtage immobilier**
- Évaluation immobilière**
- Analyse de la profession et gestion des affaires**

AINSI QUE 3 COURS DE PROFIL SPÉCIFIQUE

- Architecture et construction**
- Finance immobilière****
- Contrats et documents en courtage commercial****

* Le programme EEC.2F comprend 8 cours dont 5 qui sont également donnés dans les programmes de courtage immobilier résidentiel (EEC.22) et courtage hypothécaire (EEC.2G).

** Ces cours spécifiques au programme Courtage immobilier commercial sont **uniquement offerts en classe virtuelle (soirs et fins de semaine)**. Parlez-en avec votre conseiller aux études.

Formule par correspondance

Cours à la carte (4 cours à la fois maximum), **en français seulement**

Durée : À votre rythme (délai maximum de 6 mois pour compléter les cours inscrits au contrat incluant les examens)

Formule en salle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine sur les campus de l'Île-des-Soeurs, Laval ou Brossard

Formule en classe virtuelle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine à partir de votre ordinateur personnel, connexion Internet requise

Durée : **420 heures** (à partir de 4 mois ou plus)

- Nos services :**
- Accès à une personne-ressource tout au long de votre cheminement pédagogique;
 - Accès à une conseillère pédagogique pour assurer le bon déroulement de votre cheminement pédagogique;
 - Aide financière gouvernementale disponible pour les étudiants à temps plein;
 - Accès au portail étudiant Omnivox;
 - Politique RAC.



Accédez à votre profession

FORMATION DE BASE



FORMULE EN SALLE, EN CLASSE VIRTUELLE ET PAR CORRESPONDANCE
COURTAGE HYPOTHÉCAIRE – EEC.2G

FR + AN

AEC

Formation créditée de niveau collégial menant vers une attestation d'études collégiales, reconnue par le MEES

Ce programme est composé des cours suivants :

5 COURS DE TRONC COMMUN*

Droit immobilier

Mathématiques immobilières

Loi sur le courtage immobilier

Évaluation immobilière

Analyse de la profession et gestion de ses affaires

AINSI QU'UN COURS DE PROFIL SPÉCIFIQUE

Conduite d'un processus de courtage hypothécaire**

** Le programme EEC.2G comprend 6 cours dont 5 qui sont également donnés dans les programmes de courtage immobilier résidentiel (EEC.22) et courtage immobilier commercial (EEC.2F).*

*** Ce cours spécifique au programme Courtage hypothécaire est **uniquement offerts en classe virtuelle (soirs et fins de semaine)**. Parlez-en avec votre conseiller aux études.*

Formule par correspondance

Cours à la carte (4 cours à la fois maximum), **en français seulement**

Durée : À votre rythme (délai maximum de 6 mois pour compléter les cours inscrits au contrat incluant les examens)

Formule en salle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine sur les campus de l'Île-des-Soeurs, Laval ou Brossard

Formule en classe virtuelle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine à partir de votre ordinateur personnel, connexion Internet requise

Durée : **345 heures** (à partir de 4 mois ou plus)

Nos services :

- Accès à une personne-ressource tout au long de votre cheminement pédagogique;
- Accès à une conseillère pédagogique pour assurer le bon déroulement de votre cheminement pédagogique;
- Aide financière gouvernementale disponible pour les étudiants à temps plein;
- Accès au portail étudiant Omnivox;
- Politique RAC.



FORMULE EN CLASSE VIRTUELLE SEULEMENT

COURTAGE SPÉCIALISÉ HYPOTHÉCAIRE – PSH

FR

Ce programme est composé des cours suivants :

5 COURS DE SPÉCIALISATION

Loi sur le courtage immobilier

Atelier synthèse I

Droit et contrats

Conduite d'un processus hypothécaire

Étude de cas

Durée : 192 heures (à partir de 3 mois ou plus)

Formule : En classe virtuelle, de soir et fin de semaine, **en français seulement**

Nos services : Accès au portail étudiant Omnivox

Conditions d'admissibilité

Sont admissibles à ce programme spécialisé les candidats diplômés dans une discipline connexe de 1^{er} cycle universitaire et démontrant une expérience de travail concrète et pertinente au programme en courtage hypothécaire. Toute autre combinaison de scolarité ou d'expérience pourra être évaluée par la Direction du Collège.



FORMULE EN SALLE ET EN CLASSE VIRTUELLE

DIRIGEANT D'AGENCE – DAA.01

FR

Ce programme est composé des cours suivants :

7 COURS DE SPÉCIALISATION

Obligations de l'agence et supervision des activités

Gestion et planification des activités de l'agence

Gestion et développement du capital humain

Le dirigeant d'agence au quotidien :

organisation du travail

Collaboration et relations d'affaires avec les différents partenaires

Synthèse : organisation et obligations

Synthèse : gestion et planification

Durée : 270 heures (à partir de 7 mois ou plus)

Formule : En classe virtuelle et en salle (Île-des-Soeurs), de jour, **en français seulement**

Horaire : Deux matinées par semaine en classe virtuelle de 8 h 30 à 12 h 30 ET deux semaines intensives en classe (Île-des-Soeurs)

Nos services : Accès au portail étudiant Omnivox

Conditions d'admissibilité

Sont admissibles à ce programme les candidats qui détiennent un permis valide de l'OACIQ ET exercent de façon active depuis au moins deux années avant la date de début du programme.

PASSIONNÉ



Accédez à votre profession... et plus!

AJOUT D'UN CHAMP DE PRATIQUE

Le Collège de l'immobilier du Québec offre aux personnes exerçant déjà la profession de courtier la possibilité d'**ajouter un champ de pratique à leur permis** en suivant les cours reliés au **profil spécifique** de leur choix.

PROFIL RÉSIDENTIEL



Ce programme est composé des cours suivants :

- Rédaction de contrats et de documents
- Architecture et construction

Durée : 135 heures (de 2 à 3 mois)
Formule : En salle, en classe virtuelle et par correspondance (**en français seulement**)
Nos services : • Accès au portail étudiant Omnivox
• Politique RAC

FR + AN

PROFIL COMMERCIAL



Ce programme est composé des cours suivants :

- Finance immobilière
- Contrats et documents en courtage commercial
- Architecture et construction

Durée : 165 heures (de 2 à 3 mois)
Formule : **En français**, en classe virtuelle seulement
En anglais, en salle seulement (campus Île-des-Soeurs)
Nos services : • Accès au portail étudiant Omnivox
• Politique RAC

FR + AN

PROFIL HYPOTHÉCAIRE



Ce programme est composé du cours suivant :

- Conduite d'un processus de courtage hypothécaire

Durée : 90 heures (de 2 à 3 mois)
Formule : En classe virtuelle seulement
Nos services : • Accès au portail étudiant Omnivox
• Politique RAC

FR + AN

PROACTIF



Approfondissez vos connaissances (obtention d'UFC) FORMATION CONTINUE



COLLÈGE
DE L'IMMOBILIER
DU QUÉBEC

SPÉCIALEMENT POUR VOUS, PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER!

Dans le cadre du programme obligatoire de formation continue, le courtier devra suivre trois (3) formations continues obligatoire de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) en contenu fondamental (6 UFC) et cumuler 12 UFC au choix parmi les formations admissibles, pour un total de 18 UFC.

Le titulaire du permis possédant le titre « agréé DA » ou le titre « DA » devra suivre trois (3) formations obligatoires de l'OACIQ en contenu fondamental (6 UFC) et cumuler 18 UFC au choix parmi les formations admissibles, pour un total de 24 UFC.



FONDAMENTAL

Toute activité de formation ayant pour but premier la protection du public et permettant aux courtiers et aux dirigeants d'agence d'acquiescer, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer ou d'approfondir les compétences requises dans le cadre d'une transaction en courtage immobilier ou hypothécaire, et liée à au moins un des sujets suivants :

- Les règles de droits générales ou particulières prévues à la *Loi sur le courtage immobilier* ou à ses règlements ;
- Le contenu, l'utilisation et la rédaction des contrats et formulaires relatifs à une opération de courtage visée à l'article 1 de la *Loi sur le courtage immobilier* ;
- La déontologie des courtiers et des dirigeants d'agence.



SPÉCIALISÉ

Toute activité de formation ayant pour but premier la protection du public et ne répondant pas à la définition des sujets admissibles dans la catégorie Contenu fondamental, mais qui vise le développement de connaissances, de compétences ou d'habiletés dans le cadre d'une transaction en courtage immobilier ou hypothécaire, et liée à au moins un des sujets suivants :

- Règles de droit ou réforme législative, autre que la *Loi sur le courtage immobilier*, pouvant affecter l'exercice des activités des courtiers et des agences ;
- Tout phénomène d'ordre matériel, physique ou environnemental pouvant affecter l'objet d'une opération de courtage ;
- L'éthique des courtiers et des dirigeants d'agence ;
- La gestion des activités professionnelles des courtiers et des agences ;
- Évaluation et qualité d'un immeuble ;
- Implications financières d'une opération de courtage ;
- Financement d'une transaction.

Le Collège de l'immobilier du Québec offre de la formation continue depuis une dizaine d'années et celles-ci sont reconnues et accréditées par l'OACIQ depuis la mise en place de son programme. Ces formations permettent de tenir à jour vos connaissances, de bien comprendre les besoins des clients et de répondre à leurs attentes. Le Collège de l'immobilier met à la disposition de tous les professionnels de l'immobilier une multitude d'activités de formation continue avec :

- Des formateurs chevronnés et polyvalents ;
- Une formule webinaire pratique et accessible de partout au Québec ;
- Des cours donnés au Collège ou dans des locaux à l'extérieur ;
- Des cours sur mesure répondant aux besoins de l'industrie ;
- Des cours donnés chez les clients (prix de groupe).

Pour vous inscrire aux formations ou pour plus d'informations écrivez à :
formationcontinue@collegeimmobilier.com

VIVANT PASSIONNÉ



Plus que quelques étapes! ADMISSION ET INSCRIPTION

CONDITIONS D'ADMISSION

En plus d'avoir le droit d'étudier et de travailler au Québec, est admissible, toute personne qui, dans un premier temps, satisfait aux conditions générales d'une AEC :

- Avoir interrompu ses études régulières pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
OU
- Être visé par une entente conclue entre le Cégep et un employeur ou par un programme gouvernemental;
OU
- Avoir poursuivi au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

Et qui, dans un deuxième temps, satisfait à l'une des conditions particulières d'admission suivantes :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent, incluant les mathématiques de 5^e secondaire;
OU
- Posséder une formation jugée suffisante par le Collège.

Pour les études effectuées à l'étranger,

il faut fournir une étude comparative du *ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion* de votre diplôme ainsi qu'une traduction, au besoin, de ce dernier en français ou en anglais.

Pour les étudiants ne satisfaisant pas à ces conditions particulières,

il faut d'abord fournir un relevé de notes officiel ainsi qu'un curriculum vitae. Le Collège de l'immobilier procédera ensuite à une étude de dossier pour l'admission.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Il faut fournir les documents suivants par courriel ou en personne :

Une preuve de scolarité selon les conditions énoncées précédemment. Nous acceptons le diplôme d'études secondaires (ou plus élevé) ou le relevé de notes.

Une preuve d'identité, seulement l'un des documents suivants est accepté selon le cas :

- le certificat de naissance (grand format) émis par une province canadienne;
- la carte de citoyenneté (pour les personnes naturalisées);
- le certificat de commémoration de citoyenneté canadienne délivré par Citoyenneté et Immigration Canada;
- la fiche relative au droit d'établissement [IMM 1000] ou la confirmation de résidence permanente [IMM 5292 ou IMM 5688];
- la carte de résidence permanente;
- le visa de travail (pour les résidents temporaires en attente de la procédure d'immigration) et/ou un certificat de sélection du Québec (CSQ).

Si vous n'avez pas de code permanent attribué par le MEES, un certificat de naissance indiquant votre lieu de naissance [ville et pays] et les noms et prénoms de vos parents doit être fourni avec votre demande.

Le contrat de services éducatifs complété : Si vous ne l'avez pas reçu par courriel ou en personne, vous pouvez le demander en utilisant le *Formulaire d'inscription* en précisant la classe et le programme OU en envoyant votre demande par courriel à demande.admission@collegeimmobilier.com.

Veuillez prendre note que **seulement les copies** des documents sont requises.



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

Le Collège accorde des équivalences en fonction du parcours de vie et des études du candidat selon des conditions établies.

La politique RAC du Collège de l'immobilier du Québec a été conçue pour :

- Valoriser les accomplissements antérieurs du candidat;
- Aider l'étudiant à personnaliser son plan de formation en fonction de ce qu'il maîtrise déjà;
- Permettre l'étude de chaque demande de reconnaissance cas par cas;
- Faire preuve de transparence envers le candidat et d'équité pour tous.

JOURNÉE CARRIÈRE

Toujours soucieux d'offrir le meilleur service possible, le Collège de l'immobilier du Québec organise deux fois par année une journée carrière dans le but d'offrir de l'information sur les possibilités du domaine de l'immobilier. Une inscription via le portail étudiant est requise.

PRÉPARATION À L'EXAMEN DE CERTIFICATION DE L'OACIQ (pour courtage résidentiel seulement)

Excellent moyen de planifier l'étude avant l'examen final de l'OACIQ, la séance de préparation dure une journée et inclut corrections et échanges avec un professeur ainsi qu'un dîner sur place. Veuillez suivre les instructions d'inscription sur le portail étudiant. Des frais s'appliquent.

PORTAIL ÉTUDIANT OMNIVOX

Ce portail donne l'accès aux horaires, aux plans de cours, aux notes, aux relevés de notes (non-officiels), aux messages de la direction, à divers autres documents et fournit un compte courriel interne confidentiel. Il permet aussi de payer les frais de scolarité en ligne.



POUR NOUS JOINDRE

PAR TÉLÉPHONE



Général : **514 762-1862**

Sans frais : **1 888 762-1862**

RÉSEAUX SOCIAUX



VISITEZ NOTRE SITE WEB

**WWW.
COLLEGE
IMMOBILIER
.COM**

PAR COURRIEL



Information générale
info@collegeimmobilier.com

Pour communiquer avec un conseiller aux études
demande.admission@collegeimmobilier.com

Formation continue
formationcontinue@collegeimmobilier.com

Médias
communications@collegeimmobilier.com

Commentaires/Suggestions/Plaintes
commentaires@collegeimmobilier.com

3 CAMPUS POUR MIEUX VOUS SERVIR



Campus de l'Île-des-Sœurs
600, chemin du Golf, Île-des-Sœurs (Québec) H3E 1A8



Campus de Laval
3224, avenue Jean-Béraud, bureau 208, Laval (Québec) H7T 2S4



Campus de Brossard
6300, avenue Auteuil, bureau 527, Brossard (Québec) J4Z 3P2

**POUR VOUS INSCRIRE À L'UNE DE NOS FORMATIONS
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS CONSEILLERS AUX ÉTUDES
514 762-1862 – OPTION 4**